

# Fiche technique FARAL

Code: FARAJ

# Caractéristiques physicochimiques :

Aspect: liquide visqueux

Couleur : jaune Odeur : citron

pH à l'état pur : 7,0 ± 0,2 Densité à 20°C : 1,025 ± 0,005 Solubilité : totale dans l'eau

## **Conditionnements:**

Carton de 2x5L Jerrycan de 20L

# Stockage:

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

# Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 02.11.2000 Date de révision 8 : 16.06.2025

## EUROCHIMIC-SOCHIPHARM Enseigne ELCOPHARMA

20, rue Edouard Bouthier F.89500 Villeneuve sur Yonne Tél: (0)3.86.87.63.63 Fax: (0)3.86.87.35.35 info@elcopharma.com

www.elcopharma.fr

#### **NATURE CHIMIQUE**

- · Tensio actifs anioniques
- Tensio actif non ionique
- Agent viscosant

- Composition parfumante
- Conservateur
- Colorant

#### **USAGES ET PROPRIETES**

**FARAL** est destiné spécialement au lavage manuel des ustensiles de cuisine :

- Vaisselle,
- Verrerie.
- Couverts,
- Batterie de Cuisine.

FARAL peut être également employé pour l'entretien des :

- Sols (carrelages, revêtements),
- Murs (peintures lavables),
- Plans de travail,
- · Surfaces stratifiées,
- Carrosseries de véhicules.

**FARAL** est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

#### **MODE D'EMPLOI**

Diluer **FARAL** dans l'eau, tiède de préférence, à raison de 3 à 5 ml par litre d'eau selon le degré de salissure.

Laver, rincer à l'eau potable dans le cas de contact alimentaire possible. Laisser égoutter et sécher s'il s'agit de récipients.

# PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Porter des gants de ménage si l'emploi est prolongé.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- Respecter les précautions de l'étiquetage réglementaire.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécuri	té
Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP	)
☐ Pas étiquetage	

Etiquetage : Pictogramme de danger : GHS05, Mention : DANGER

- H318 Provoque de graves lésions des yeux

☐ Etiquetage additionnel

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

TRANSPORT ADR - cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

$\boxtimes$	Non Soumis
	Soumis

#### **CODE DOUANIER**

3402.90.90.00